

Description

Le ou la médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie diagnostiquent, traitent et tentent de prévenir les troubles et les maladies psychiques ainsi que les désordres émotionnels d'origine organique, affective ou situationnelle (névrose, psychose, phobie, schizophrénie, dépression, angoisse, maladies psychosomatiques, etc.). Ils sont spécialisés dans le traitement des adultes ou dans celui des enfants et des adolescents.

Leurs principales activités consistent à:

Consultation et diagnostic

- recevoir en consultation des personnes qui présentent des souffrances morales, des troubles du comportement ou d'apprentissage, des problèmes personnels et relationnels, des troubles de l'anxiété, des dépendances, etc.;
- analyser leur état de santé physique et mentale par des entretiens et au moyen de tests diagnostiques (examen neurologique), en tenant compte des aspects biologiques, psychiques, psychosomatiques, environnementaux et sociaux;
- établir la nature et la gravité des dysfonctions psychiques ou mentales, conscientes ou non, et formuler des buts d'intervention clairs;

Traitements

- établir une relation de confiance avec les patients sur la base d'entretiens psychiatriques, dans le but de les accompagner dans leur cheminement vers la guérison et le développement de leur autonomie;
- recourir, selon le cas, à diverses formes de thérapie (psychanalyse, thérapies de groupe, de couple ou de famille, traitements cognitivo-comportementaux, méthodes de relaxation, etc.);
- si nécessaire, compléter l'approche psychothérapeutique par un traitement médicamenteux (antidépresseurs, antipsychotiques, tranquillisants);
- collaborer avec les proches du patient, sa famille, etc.;

Conseils et expertise

- collaborer avec des médecins d'autres disciplines, avec d'autres professionnels de la santé et du social;
- proposer des mesures préventives dans les milieux sociaux et culturels et collaborer à leur réalisation;
- conseiller diverses instances civiles et judiciaires sur les questions touchant aux répercussions de troubles et d'affections psychiques (expertise pour les tribunaux, l'assurance-invalidité, etc.).

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie collaborent avec d'autres médecins spécialistes, des soignants, des psychologues, des psychomotriciens, des éducateurs ou encore des assistants sociaux. Leurs patients sont envoyés par leur médecin de famille, consultent de leur propre initiative ou parfois aussi sous la pression de leur famille, de leur employeur ou de leur entourage.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en psychiatrie et psychothérapie ou en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: institutions psychiatriques, hospitalières et ambulatoires.

Durée

- 6 ans.

Psychiatrie et psychothérapie

- 4 à 5 ans de formation postgraduée spécifique;
- 1 an de médecine somatique clinique;
- jusqu'à 1 an de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents.

Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

- 4 ans de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, domaines hospitalier et ambulatoire, patients d'âges différents;
- 1 an de psychiatrie et psychothérapie d'adultes;
- 1 an dans une discipline clinique somatique.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Conditions d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie (év. d'enfants et d'adolescents).

Contenu

Psychiatrie et psychothérapie (formation modulaire)

- connaissances de base: psychologie et psychopathologie du développement, etc.;
- psychiatrie et psychothérapie générale: consultation, traitement, urgences psychiatriques et interventions de crise, épidémiologie des troubles psychiques, etc.;
- domaines spécialisés: psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée ou d'enfants et d'adolescents, consultation-liaison, addictions, psychiatrie légale, etc.;

Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

- psychologie générale et clinique, psychologie du développement, thérapie psychomotrice;
- dépistage, handicaps physiques et mentaux, pharmacothérapie, droit;
- gestion de problèmes éthiques;
- connaissances pratiques: entretien diagnostique et thérapeutique, traitement intégré, etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Équilibre affectif et psychique
- Disponibilité
- Désir de soigner les autres
- Capacité d'analyse
- Bonne mémoire
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en psychiatrie et psychothérapie peuvent pratiquer dans un cabinet privé ou envisager une carrière hospitalière ou institutionnelle. Ces professionnels peuvent également faire valoir leur expérience dans la recherche et la prévention, dans la gestion ou dans une activité de conseil. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide, qui oblige les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en psychiatrie et en psychothérapie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie, la Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie d'enfants et d'adolescents ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: hypnose médicale, médecin-conseil, médecine de l'addiction, médecine du sommeil, médecine psychosomatique et psychosociale, psychiatrie interventionnelle, etc.;
- formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie forensique ou en psychiatrie et psychothérapie forensique pour enfants et adolescents, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formation approfondie en psychiatrie des addictions, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formation approfondie en psychiatrie de consultation et de liaison, 2 ans, divers lieux en Suisse.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en neurologie/Médecin spécialiste en neurologie
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Psychologue spécialiste en psychothérapie/Psychologue spécialiste en psychothérapie
- Psychologue UNI/Psychologue UNI

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie (SSPP)
Secrétariat
Altenbergstrasse 29
Case postale 686
3000 Berne 8
Tél.: 031 313 88 33
<http://www.sgpp.ch>

Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie d'enfants et d'adolescents (SSPPEA)
Secrétariat
Altenbergstrasse 29
Case postale 686
3000 Berne 8
Tél.: 031 313 88 34
<https://www.sgkjpp.ch/>